

**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 13 mai 2025**

<p><b>Membres :</b></p> <p>- afférents au Conseil : 15</p> <p>- en exercice : 13</p> <p>- présents : 13</p> <p>- votants : 13</p> <p><b>Convocation en date du :</b> 06 mai 2025</p> <p><b>Affichée le :</b> 06 mai 2025</p>	<p>Le treize mai deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.</p> <p><b>Présents :</b> BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne</p> <p><b>Absents excusés :</b></p> <p><b>Secrétaire de séance élu :</b> RODAMEL Karine</p>
--	---

<b>N° 2025D413</b>	<b>PROJET CREATION D'UNE STATION D'EPURATION – STEP BOURBONNEAU</b>
--------------------	---

Monsieur le Maire indique que, suite au Schéma directeur d'assainissement, plusieurs actions doivent être entreprises sur la commune, notamment le renouvellement de la station d'épuration de Bourbonneau.

À cet effet, il sera nécessaire de mettre en place une nouvelle unité de traitement de type filtres plantés de roseaux. Ce projet vise les objectifs suivants :

- Améliorer le traitement des eaux usées ;
- Réduire l'impact sur le milieu naturel.

M. le Maire propose au Conseil Municipal le plan de financement suivant :

<b>Plan de financement – Projet de création d'une STEP Bourbonneau</b>				
DEPENSES HT		RECETTES HT (prévisionnelles)		
Maîtrise d'œuvre, divers et imprévus	74.000 €	Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne	142.250 €	25 %
Investissements	495.000 €	Département de la Loire	142.250 €	25 %
		Reste à charge de la commune	284.500 €	50 %
<b>TOTAL</b>	<b>569.000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>569.000 €</b>	<b>100 %</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

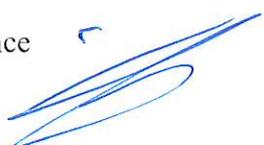
**APPROUVE** le projet de création d'une STEP Bourbonneau, et les demandes de subventions à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Département de la Loire.

**ADOpte** le plan de financement ci-dessus,

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte et document en conséquence,

**DIT** que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2025, en section d'investissement.

La Secrétaire de Séance  
 Karine RODAMEL



ROZIER EN DONZY, le 16/05/2025  
 Signé : le Maire, Didier BERNE

